

Bulletin d'inscription | **Junior Programme**

Sélection pour la saison 2026 | **01 - 03 novembre 2025**

Fiche d'identité Pilote

Prénom		Nom	
Date de naissance			
Nom et prénom du représentant légal (si vous êtes âgé de moins de 18 ans) :			
Adresse			
Tel.		Email	

Web & Réseaux Sociaux

Site Web		Instagram	
Facebook		Twitter	
TikTok			

PILOTE

N° de Licence Code ASA

Taille Poids Groupe sanguin Rhésus

Taille ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL Début en compétition

Palmarès :

Année	Catégorie / Titre(s)

Je déclare exactes les informations mentionnées ci-dessus.

Fait à

Le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature Pilote (« concurrent ») :

Signature Représentant légal (le cas échéant) :

Conditions d'éligibilité

Le Porsche Carrera Cup France Junior Programme est ouvert :

- Aux pilotes n'ayant jamais participé à une course en Porsche Carrera Cup ou en GT3 Cup Challenge.
- Aux pilotes nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 octobre 2009
- Aux pilotes justifiant d'un palmarès en compétition automobile.
- Aux pilotes titulaires d'une licence nationale ou internationale F.F.S.A ou d'une licence émise par une autre A.S.N (Association Sportive Nationale) affiliée à la Fédération Internationale Automobile (FIA).
- Aux pilotes éligibles à une Licence C internationale pour la saison 2026.

Si un de ces critères n'est pas respecté, la candidature sera refusée.

Déroulement du Porsche Carrera Cup France Junior Programme

Le Junior Programme se déroulera du samedi 01^{er} novembre 2025 - 17h30 au lundi 03 novembre 2025 - 18h00 au circuit Paul Ricard et ses alentours.

Dans le cadre du Junior Programme les participants seront logés au Grand Prix Hôtel au Castellet.

Au cours du Junior Programme, les pilotes seront encadrés par l'équipe Porsche Carrera Cup France et Patrick Pilet, pilote professionnel. Ainsi tout au long de leur séjour, les pilotes découvriront la marque Porsche et ses valeurs, tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé.

Etapas de sélection au Porsche Carrera Cup France Junior Programme

- 1- Compléter intégralement le bulletin d'inscription et préparer une courte vidéo de présentation (1 minute maximum) et les envoyer avant le **08 octobre 2025** par mail à l'adresse suivante : lgautier@oreca.fr
- 2- Le bulletin sera étudié par l'organisation du Porsche Carrera Cup France Junior Programme, pour valider ou non l'inscription.
- 3- Après validation de la candidature par mail, vous pourrez effectuer le règlement comme indiqué ci-après
 - Total dû : **3 500 € HT** (soit 4 200€ TTC) règlement par virement à l'ordre de Porsche France

Le paiement des frais d'inscription se fera uniquement une fois la candidature validée par l'organisation.

Celui-ci devra être effectué impérativement deux semaines avant l'évènement.

Sans le paiement, le pilote ne pourra pas participer à la sélection.

Paiement par une société :

- Merci de nous faire parvenir impérativement un RIB et un KBIS (de moins de 3 mois) de la société à laquelle sera facturée l'inscription et le contact (prénom, nom, téléphone, mail) du représentant de la société.

Paiement par une personne physique :

- Merci de nous faire parvenir une adresse postale, une carte d'identité, un RIB et le contact (prénom, nom, téléphone, mail) de la personne effectuant le paiement.

Le nombre de places étant limité à 8 candidats, l'organisateur se réserve la possibilité de refuser une ou des candidatures, sans avoir à se justifier.

Porsche Carrera Cup France Junior Programme

Laurie Gautier : +33 (0)6 87 51 99 37

Date limite d'enregistrement : 08 octobre 2025.

Le montant des droits de participations doit être transféré par virement bancaire à Porsche France :

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30004	02511	00011415463	68
IBAN			BIC
FR 76 3000 4025 1100 0114 1546 368			BNPAFRPP

L'inscription au Porsche Carrera Cup France Junior Programme comprend :

- Restauration du 01^{er} novembre au 03 novembre (soit 2 petits-déjeuners, 2 déjeuners, 2 dîners)
- Hébergement au Grand Prix Hôtel au Castellet (2 nuits)
- L'ensemble des tests réalisés sur les deux jours de la sélection

Annexe 1 – Règlement

1 - Général

1.1 Organisation

Le Comité d'Organisation du Porsche Carrera Cup France Junior Programme est composé de Porsche France, d'ORECA et de Michelin.

La Porsche Carrera Cup France est soutenue par les partenaires suivants :

- MICHELIN Compétition
- EXXON MOBIL
- 321 PERFORM
- ROEDERER*
- FLAT 6
- TAG HEUER
- ASSOCIATION DU SPORT ET PLUS

**(l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)*

1.2 Assurances

Application des prescriptions générales de la F.F.S.A Risques C et D obligatoires.

Une assurance complémentaire est fortement recommandée par l'organisateur.

En cas de survenance d'un sinistre quel qu'il soit, alors qu'il serait au volant d'un des véhicules utilisés au cours de l'événement Porsche Carrera Cup France Junior Programme, le pilote déclare accepter de prendre à sa charge l'ensemble des conséquences financières des dégâts occasionnés au véhicule à bord duquel il est installé, dans la limite de 10 000 € (Dix mille euros) et s'engage à payer cette somme à l'organisateur sans délai.

2 - Règlementation Sportive

2.1 Pilotes

Le Porsche Carrera Cup France Junior Programme est ouvert à tous les pilotes qui n'ont jamais participé à une course en Porsche Carrera Cup ou en GT3 Cup Challenge, qui sont nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 octobre 2009 et justifient d'un palmarès en compétition automobile.

Par ailleurs pour participer les pilotes doivent être titulaires d'une licence nationale ou internationale F.F.S.A ou d'une licence émise par une autre A.S.N (Association Sportive Nationale) affiliée à la Fédération Internationale Automobile (FIA). Les pilotes doivent être éligibles à une Licence C internationale pour la saison 2026.

Les frais d'inscriptions doivent être payés pour participer aux épreuves de sélection.

2.2 Pilote vainqueur du Porsche Carrera Cup France Junior Programme

Le lauréat du Porsche Carrera Cup France Junior Programme qui aura été sélectionné par le Comité d'Organisation sur des critères sportifs et extra sportifs (après évaluation) recevra une bourse de 40 000 € HT. Cette bourse devra obligatoirement être utilisée pour participer à la Porsche Carrera Cup France 2026 dans le team de son choix.

Il recevra également de la part de Michelin une dotation pneumatique de 4 trains complets à utiliser dans le cadre de la saison 2026.

En outre, le lauréat sera déclaré « Junior Porsche Carrera Cup France 2026 ». Sa nomination sera annoncée dans les deux semaines suivant la sélection.

Le pilote disposera également d'un suivi personnalisé en termes de coaching pendant toute la durée de la saison 2026.

2.3 Versement des primes et des dotations

Les dotations seront versées au team dans lequel le Junior Porsche Carrera Cup France 2026 signera pour la saison 2026.

2.4 Dispositions Spéciales

La participation au Porsche Carrera Cup France Junior Programme entraîne la cession de tous les droits d'auteur et les droits d'images des teams et pilotes au bénéfice de Porsche France. Cela comprend toutes les images, vidéos et sons issus du Porsche Carrera Cup France Junior Programme qui sont pris pour la diffusion TV, presse, DVD et Internet dans le monde entier.

Confidentialité des données : Conformément à la loi RGPD du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à Porsche France, 25/29 Quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine - FRANCE, ou par e-mail à l'adresse rgpd@porsche.fr

Les informations recueillies par Porsche France dans le cadre du présent bulletin d'engagement sont nécessaires à la prise en compte de la participation de chaque pilote au Junior Programme. Elles ne seront pas utilisées à une autre fin que pour les seuls besoins de l'organisation et le déroulement du Junior Programme 2025 et de la Porsche Carrera Cup France 2026. Elles ne seront également pas transmises à des tiers, autres que les prestataires et partenaires de Porsche ayant besoin de les connaître pour les stricts besoins de l'organisation et du déroulement de la Porsche Carrera Cup France 2026, sans autorisation expresse des pilotes.

Il est précisé que les données à caractère personnel seront conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de la PCCF. Seules les personnes impliquées directement dans l'organisation de la Porsche Carrera Cup France auront accès à ces données.